

**Communiqué commun à l'AFAEA et la SAES concernant le déroulement
de la session 2015 du CAPES externe d'anglais**

La session 2015 du CAPES externe d'anglais a vu le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche continuer d'afficher un objectif ambitieux de recrutement au travers d'une nouvelle augmentation du nombre de postes mis au concours, aussi bien pour le concours de recrutement de l'enseignement public, le CAPES à proprement parler, que pour le concours de recrutement de l'enseignement privé, le CAFEP, qui partagent les mêmes épreuves. D'une base de 790 postes au CAPES et 100 postes au CAFEP en 2012, on arrivait en effet cette année à 1225 et 178 postes respectivement.

Cette augmentation semble de prime abord ne s'être pas traduite par une augmentation du nombre de candidats présents aux deux épreuves. Au CAPES, en effet, ils étaient 1913 en 2013 pour 1050 postes et 2814 en 2014 pour 1000 postes. En 2015, ils n'ont été que 2663 pour 1225 postes. De la même manière, au CAFEP, on comptait en 2013 444 présents pour 120 postes ; en 2014, 589 pour 151 postes. En 2015, seuls 518 candidats ont composé aux deux épreuves pour 178 postes. Il convient cependant de garder à l'esprit que la session 2014 des deux concours était organisée en parallèle avec la session dite « exceptionnelle » de 2013. Parmi les admissibles de la session 2014 du CAPES, près du quart étaient des doubles admissibles. A considérer les inscrits à la seule session 2014, c'est-à-dire les trois quarts restants, une baisse apparente en 2015 masque donc en réalité une hausse de 550 candidats (+26%). Au CAFEP, le même type de calcul conduit à n'observer en 2015 qu'un léger fléchissement (-6,2%). Le premier constat est donc celui d'un attrait retrouvé ou maintenu du concours.

Le second constat, naturellement, est celui d'un décalage entre un tassement global du nombre des présents aux deux épreuves, en conséquence de la disparition du gonflement conjoncturel des effectifs en 2014, et l'augmentation importante du nombre de postes. Le concours parvient à attirer en réalité un nombre croissant (CAPES) ou quasi stable (CAFEP) de candidats, mais le volontarisme de la politique de recrutement paraît rencontrer ici les limites du vivier. Dans le même temps que baisse le ratio candidats/postes et qu'augmente la difficulté à pourvoir tous les postes, la réalité peu visible est la sortie d'une phase particulièrement aiguë de difficulté de recrutement. On ne saurait hâtivement la considérer comme un acquis, mais du moins doit-on la percevoir. A cette condition, on peut y trouver la confirmation d'une tendance qui s'amorçait timidement dès 2013 et qui semble récompenser

le travail des candidats, de leurs préparateurs et du jury dans le contexte récent de la rénovation des épreuves.

S’agissant de ces dernières, on relève avec un optimisme mesuré que la proportion de copies très brèves – c’est-à-dire ne dépassant pas un feuillet double – à l’épreuve de composition en langue étrangère est en légère diminution cette année, passant d’un quart à un peu moins d’un cinquième, ce qui suscite néanmoins encore des interrogations. La richesse et la qualité du propos, que prend en compte la notation, ne peut qu’en être affectée, quand bien même une copie brève, mais informée, claire et pertinente peut avoir autant, voire plus, de mérite que d’autres copies plus fournies. Cette année encore, on redira donc l’importance d’engager dès la première année d’université l’apprentissage d’un large éventail de connaissances ainsi que des méthodologies utilisées en littérature et en civilisation, afin que les candidats ne se trouvent pas démunis devant un exercice de réflexion et de rédaction en anglais.

A l’épreuve de traduction, on note une progression des résultats vraisemblablement imputable au choix d’une version, sans pourtant que cela semble avoir aidé les candidats à s’acquitter des exercices de réflexion linguistique.

Dans l’une et l’autre épreuve, des écarts notables ont été relevés entre note moyenne et note médiane, la première étant sensiblement supérieure à la seconde (composition en langue étrangère, d’une part ; exercices de réflexion linguistique, d’autre part). Il y a donc lieu de penser que les meilleurs candidats tirent les résultats moyens vers le haut, mais qu’une certaine fragilité prévaut dans les rangs des autres candidats. Cela constituerait un indice supplémentaire de ce que les limites du vivier sont aujourd’hui atteintes.

Le jury a déclaré 1481 candidats admissibles au CAPES. Sous réserve des habituelles vérifications de recevabilité des candidatures, cela représente 55,6% des candidats présents. A barre sensiblement égale, 267 candidats sont admissibles au CAFEP, soit, sous la même réserve, 51,5% des présents. Ces proportions sont très comparables à celles des récentes sessions. Le total de 1748 candidats est certes à peine supérieur à celui de 2014, mais sans le bénéfice de certaines d’admissibles à une session parallèle.

Tous ces candidats seront accueillis à compter du 16 juin 2015 au lycée Georges Clemenceau de Nantes. La liste d’admission devrait pouvoir être arrêtée le vendredi 3 juillet.